BLV Mag

n° 250

Septembre 2026



DOSSIER

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE

Sommaire

4 **La rétro du mois**
Les temps forts en images

5 **L'agenda**
Les prochains rendez-vous à retenir

6 **Le dossier**
Sur le chemin de l'école

10 **La Ville s'engage**
pour la prévention des incendies

11 **La vie d'asso**
Forum des associations et des bénévoles

12 **Le portrait**
Aurélien Gounon

14 **Les tribunes**
Libre expression

15 **L'état-civil et les brèves**

Une aide de 500 à 1 500€ pour mieux se chauffer

Vous souhaitez remplacer votre vieil appareil de chauffage au bois (antérieur à 2005) ou votre cheminée à foyer ouvert ? Valence Romans Agglo et l'Ademe (Agence de la transition écologique) vous aident à franchir le pas avec la Prime Air Bois, une aide variant de 500 à 1500€, en fonction de vos revenus.

Pour en bénéficier, les personnes intéressées peuvent contacter la Maison de l'habitat de l'Agglo qui les accompagnera dans leurs démarches : 58, avenue Sadi Carnot à Valence
renovation@valenceromansagglo.fr – 04 75 02 00 90

La crèche Lucile Herbet distinguée pour sa réhabilitation exemplaire

Rénovée en 2025 par Valence Romans Agglo, la crèche Lucile Herbet est la première de l'Agglo à s'être vue décerner le label Ecolo-crèche par l'association Label Vie, qui distingue la qualité environnementale de l'établissement. Les travaux ont notamment permis d'améliorer sensiblement le confort thermique du bâtiment et de végétaliser les espaces extérieurs. L'objectif est double : permettre à l'enfant de s'épanouir dans un milieu plus sain, et le sensibiliser à l'observation et au respect de la biodiversité.

Le dessin de l'actu



Entre nous...

« Faire de l'école un lieu où chaque enfant peut trouver sa place et grandir sereinement »



Marlène Mourier
Maire de Bourg-lès-Valence

La rentrée scolaire constitue toujours un moment particulier dans la vie d'une commune. Elle marque le retour des enfants dans leurs écoles, les retrouvailles avec les enseignants et les équipes municipales, mais aussi le début d'une nouvelle année faite d'apprentissages, de découvertes et de projets.

À Bourg-lès-Valence, l'éducation constitue une priorité majeure de notre action municipale. C'est pourquoi nous poursuivons nos efforts pour améliorer, année après année, les conditions d'accueil dans nos écoles. Rénovation des bâtiments, amélioration du confort des élèves, végétalisation des cours pour créer des espaces plus agréables et mieux adaptés aux enjeux climatiques : nous investissons pour que nos écoles soient à la hauteur des besoins des enfants d'aujourd'hui et de demain.

La Ville déploie également de nombreuses actions éducatives, culturelles et sportives, et veille à proposer un accueil de qualité sur les temps périscolaires. Ces moments qui entourent la journée de classe participent pleinement à l'épanouissement et au bien-être des enfants.

Derrière chacune de ces actions, il y a une même ambition : faire de l'école un lieu où chaque enfant peut trouver sa place et grandir sereinement.

Je veux enfin saluer le travail quotidien des enseignants, des agents municipaux et de l'ensemble des acteurs qui contribuent, aux côtés des familles, à accompagner les enfants. C'est grâce à cette mobilisation collective que nous pouvons construire une école accueillante et bienveillante.

À toutes et à tous, je souhaite une très belle rentrée et une excellente année scolaire.

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
www.pefc-france.org
10-31-2690

BLV Mag • **Directrice de la publication :** Marlène Mourier • **Direction de la communication :** Cédric Laurent • **Maquette et mise en page :** Agence Giesbert & Mandin • **Crédit photos :** Yannis Buliard, Michel Fabrol, Cédric Laurent, Solène Vigouroux • **Impression :** Despesse Imprimerie • **Tirage :** 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables PEFC • **Dépôt légal :** à parution • **Date de parution :** Septembre 2026 • **Distribution :** Distribal.

La rétro du mois — Les temps forts en images



22 juin – Inauguration du nouvel habillage publicitaire du minibus de la Ville en présence des partenaires financeurs



Du 3 au 6 juillet – Fêtes du Rhône



5 juillet – Signature officielle du jumelage avec la commune italienne d'Orbassano



9 juillet – Remise des prix du concours des artistes « Au bord de l'eau »



17 juillet – Tournée avec la police municipale



20 juillet – Tournée des centres de loisirs

L'agenda — Les prochains rendez-vous à retenir



Maison du Pouvoir d'Achat

aux horaires d'ouverture de la mairie (sauf le jeudi après-midi) ou par tél. : 06 09 67 92 96

Venez bénéficier des offres négociées à tarif préférentiel par la municipalité : mutuelle santé, assurance habitation, alarme individuelle, assurance animale, fioul, bois de chauffage, énergie verte…



Forum des associations et des bénévoles

Dimanche 6 septembre

10h-17h30

Halle des sports Béatrice Mangold





Exposition des peintures de Nicole Faivre et Pascale Roche

Samedi 30 septembre de 13h30 à 18h

Salle des mariages - mairie



Thé dansant

Mardi 6 octobre à 14h

à destination des 60 ans et plus, habitants de Bourg-lès-Valence et d'ailleurs

dans un nouveau lieu : le YOT 747, allée André Revol

Entrée payante comprenant un goûter et une boisson

Inscription auprès de l'accueil du CCAS ou par téléphone : 04 75 79 45 78



Vous avez 65 ans et plus ?

Inscrivez-vous pour bénéficier du colis ou du spectacle de Noël des seniors

Du lundi 5 au vendredi 16 octobre

En mairie ou au CCAS de 08h30 à 12h et de 13h30 à 16h30



Humour – Daniel Morin « Daniel certifié Morin »

Samedi 10 octobre à 20h

Théâtre le Rhône

Plus d'infos : www.theatre-le-rhone.com

Au plus près des élèves et de leurs familles

La Ville poursuit son engagement pour offrir aux enfants des conditions d'accueil toujours plus adaptées : écoles rénovées et végétalisées, poursuite des activités sur le temps scolaire, accompagnement des élèves sur les temps périscolaires et extrascolaires… Tour d'horizon des nouveautés et informations à ne pas manquer.



Végétalisation de l'école élémentaire Gilbert Pestre

Des travaux pour favoriser un environnement scolaire de qualité

La Ville continue d'investir dans les écoles afin d'améliorer le confort des élèves et adapter les établissements aux effets du changement climatique.

La végétalisation des cours d'école se poursuit, afin de réduire la minéralisation et favoriser les îlots de fraîcheur. La végétalisation de l'école Robert Monnet touche à sa fin, tandis que les travaux sont en cours dans les écoles Gilbert Pestre et Jacques Reynaud.

Face aux épisodes de canicule plus intenses et appelés à se répéter. Bourg-lès-Valence, comme de nombreuses communes, s'est trouvée confrontée cette année à ces fortes chaleurs. Ainsi, des brasseurs d'air ont notamment été installés dans les écoles maternelles de Chony, l'Armailler, Barthelon et Jean Moulin. Les autres écoles maternelles en seront équipées d'ici la fin de l'année. Quant aux écoles élémentaires et aux salles de restauration, elles en bénéficieront dès 2027. Par ailleurs, conformément au Plan particulier de mise en sûreté (PPMS), des films occultants ont été installés dans certaines écoles pour faire baisser les températures.

Enfin, la rénovation d'ampleur débutée en 2025 à l'école maternelle André Munier se poursuit, conformément au schéma directeur des écoles publiques mis en place en 2019 qui prévoit un programme de rénovation des écoles programmé dans le temps. À l'issue de ce chantier, le groupe scolaire de l'Armailler bénéficiera à son tour d'une rénovation globale.





Ecoles maternelle et élémentaire Jacques Reynaud en cours de végétalisation. La première phase des travaux consistant en l'aménagement des sols a été réalisée durant les vacances d'été. Les plantations sont prévues cet automne. À gauche : la cour d'école élémentaire actuellement. A droite : perspective de la cour au printemps 2027





Végétalisation des écoles maternelle et élémentaire Robert Monnet

Des activités et interventions tout au long de l'année grâce à l'action volontariste de la municipalité

Comme tous les ans, les différents groupes scolaires bénéficient, dans le cadre scolaire, d'interventions proposées par la Ville ou via des associations. Ces initiatives qui représentent un montant de 62 000€, comprennent une large diversité d'activités :

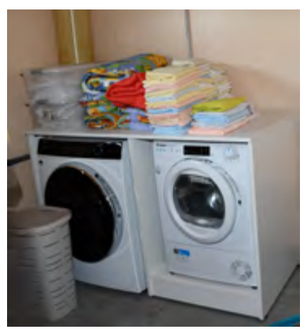
- Ateliers théâtre avec une intervenante indépendante
- Cinéma d'animation avec l'association L'Équipée
- Éveil musical et initiation à la musique avec le Centre musical de Bourg-lès-Valence
- Apprentissage de la lecture avec l'association Lire et Faire Lire
- Sensibilisation à la sécurité routière avec la police municipale
- Sensibilisation au handicap avec plusieurs associations (France Handicap, Handisport, Association des chiens guides d'aveugles)
- Remise de dictionnaires aux élèves de CM2 avant l'entrée au collège
- Déplacement à l'évènement « Valence en gastronomie » (selon les demandes, la Ville prend en charge le coût du transport)
- Mise à disposition d'une « malle cirque » et d'une « malle roule », dont le matériel sera renouvelé, afin de favoriser le développement de l'autonomie.

À noter que la Ville a fait le choix de réévaluer le budget affecté au transport pour chaque école au regard de la hausse des coûts des carburants.

La buanderie des écoles est désormais installée à l'école Jean Moulin, avec un agent formé mis à disposition

Après une phase d'expérimentation l'année dernière, la commune est désormais pleinement autonome pour laver le linge de l'ensemble des écoles de la Ville grâce à l'installation d'une buanderie équipée de matériel professionnel (lave-linge, sèche-linge, chariots…) au sein de l'école Jean Moulin.

En évitant d'externaliser cette prestation, cette mesure permet de réduire l'empreinte carbone tout en générant des économies importantes pour la commune.





« L'éducation figure au cœur de nos priorités. Investir pour nos enfants, c'est investir pour l'avenir de notre commune. Notre rôle est de leur offrir les meilleures conditions pour apprendre, grandir et s'épanouir, en agissant aussi bien sur la qualité de nos écoles que sur l'ensemble des temps qui entourent la journée scolaire. »

Stéphan Teychonneau, Adjoint au Maire délégué à l'éducation, à l'enfance, à la famille et à la jeunesse

Les ATSEM, des agents indispensables pour l'accueil des tout-petits

Par l'assistance technique et éducative qu'ils apportent aux enseignants et aux animateurs dans le cadre des activités périscolaires, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) jouent un rôle primordial dans l'accompagnement des élèves les plus jeunes. Ainsi, depuis maintenant quatre ans, la municipalité a renforcé leur présence dans les écoles et veille à favoriser leur titularisation chaque fois que cela est possible, à l'image de l'ensemble des agents intervenants en milieu périscolaire ou extrascolaire dont 90% ont vu leur emploi pérennisé depuis 3 ans.



Protéger les enfants : la Ville prend les devants pour garantir une vigilance de tous les instants

La protection des enfants constitue une responsabilité collective qui doit mobiliser l'ensemble des adultes amenés à les accompagner. Face aux risques de violences et aux situations d'agression qui ont récemment défrayé la chronique, la Ville a choisi d'anticiper et de renforcer ses dispositifs de prévention et de protection à l'image des mesures visant à s'assurer de l'honorabilité des personnes amenées à être en contact avec des enfants.

Sur la base des préconisations validées par le ministère de l'Éducation nationale, la Ville renforce actuellement son protocole de signalement adapté aux collectivités territoriales.

L'objectif est clair : continuer à prévenir les situations à risque, faciliter leur identification et garantir une réaction rapide et appropriée lorsqu'une situation préoccupante est portée à la connaissance de la collectivité.

La Ville s'engage — pour la prévention des incendies

La Ville mobilisée durant l'été pour protéger les habitants et les biens du risque incendie

Tout au long de l'été, de nombreux incendies ont touché plusieurs régions de France. Bourg-lès-Valence n'a malheureusement pas été épargnée : plusieurs départs de feu se sont succédé sur la commune, certains d'entre eux étant manifestement d'origine volontaire. Un auteur présumé a été interpellé.

Dans ce contexte, la Ville tient à saluer le professionnalisme, la réactivité et l'engagement sans faille des sapeurs-pompiers, intervenus rapidement pour maîtriser ces incendies et protéger les personnes comme les biens.

Face à cette situation, la municipalité a renforcé les mesures de prévention afin de réduire au maximum les risques, dans un contexte de fortes chaleurs.

Les services municipaux ont été pleinement mobilisés pour intervenir en urgence à proximité des habitations, afin de procéder au désherbage des secteurs les plus sensibles et de limiter les risques de propagation d'éventuels incendies.

Parallèlement, les syndics de copropriété, les bailleurs, la SNCF, les ASF, Valence Romans Agglo... ont été saisis afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires sur les espaces dont ils ont la responsabilité. Des patrouilles renforcées de la police municipale sont également organisées sur l'ensemble du territoire communal.

Par ailleurs, la Ville a renforcé le dispositif portant obligation pour les propriétaires fonciers d'entretenir leurs terrains qui permet, lorsque des parcelles insuffisamment entretenues présentent un risque pour la sécurité, de mettre en demeure les propriétaires de procéder aux travaux de débroussaillage et d'entretien nécessaires. En cas d'inaction dans les délais impartis, la Ville peut faire réaliser ces travaux d'office, aux frais des propriétaires concernés.

La prévention est l'affaire de tous. La Ville en appelle à la responsabilité de chacune et de chacun, à faire preuve de la plus grande vigilance et à adopter les bons réflexes pour limiter le risque d'incendie.

A cet effet, une information de la Ville sous forme de bande-dessinée a été distribuée à l'ensemble des habitants ainsi que dans l'ensemble des établissements publics (médiathèques, centres de loisirs…) afin de rappeler les gestes essentiels de prévention.



Ensemble, protégeons notre ville

La vie d'asso — Forum des associations et des bénévoles



Une journée pour trouver le club ou l'activité qui vous correspond

Organisé par la municipalité, le Forum des associations et des bénévoles est l'occasion parfaite pour découvrir, s'informer ou s'engager dans la vie associative locale.

Près de 80 associations sont attendues pour cette édition 2026. Sport, culture, loisirs, solidarité, environnement... tous les domaines seront représentés pour permettre à chacune et à chacun de trouver l'activité qui lui correspond.

Des animations sportives seront proposées par plusieurs associations, notamment autour de la pétanque, du handball, du golf et du billard. Une belle occasion de tester, de jouer, et pourquoi pas, de se découvrir une nouvelle passion !

Buvette et stands de restauration à retrouver sur place.

Le moment idéal pour rencontrer les associations et leurs bénévoles, poser vos questions, et peut-être, franchir le pas de l'adhésion !



À retenir :

- **Forum des associations et des bénévoles**
- Dimanche 6 septembre de 10h à 17h30
- Halle des sports Béatrice Mangold (106, chemin du Valentin)
- Entrée libre et gratuite

Le portrait — Aurélien Gounon



Relier Annecy à Valence en courant : le pari un peu fou d'Aurélien Gounon

Originaire de Bourg-lès-Valence, Aurélien Gounon a relié Annecy à Valence entre le 23 et le 25 juillet lors d'un trail de près de 190 kilomètres. Une aventure sportive, mais surtout humaine, qui raconte le goût du défi, l'attachement à ses racines drômoises et la conviction qu'on est souvent capable de bien plus qu'on ne l'imagine.

À 26 ans, Aurélien Gounon aime les défis. Après avoir grandi à Bourg-lès-Valence, il vit aujourd'hui à Annecy, où il exerce comme auto-entrepreneur dans la mécanique automobile. Passionné de course à pied et de trail, il a décidé, cet été, de relier ses deux villes de cœur à la force de ses jambes.

L'idée lui est venue en novembre 2025, après une première aventure entre Annecy et Aix-les-Bains avec son meilleur ami. « On s'est dit qu'il fallait peut-être voir jusqu'où on pouvait pousser le défi. J'ai alors lancé, un peu en rigolant : "Et si on faisait Annecy-Valence ?" » Une plaisanterie qui s'est finalement transformée en un projet de près de 190 kilomètres, réalisé en trois jours, avec environ 2 400 mètres de dénivelé positif et 2 800 mètres de dénivelé négatif.

Pour préparer cette aventure, Aurélien a multiplié les sorties longues, parfois très tôt le matin avant d'aller travailler, et adapté son entraînement aux fortes chaleurs de l'été. Mais au-delà de la préparation physique, il a surtout fallu se préparer mentalement. « Le plus difficile a parfois été de rester motivé et de continuer à avancer malgré la fatigue ou les journées de travail », raconte-t-il.

Car sur 190 kilomètres, les moments de doute sont inévitables. Au bout de 2 jours de courses, sous une forte chaleur, avec une cheville douloureuse, la fatigue commence à peser. « Je me fixais simplement de petits objectifs et j'avançais kilomètre après kilomètre.» Un soutien essentiel lui est également apporté par sa compagne, présente tout au long du parcours pour les ravitaillements, mais surtout pour l'encourager.

Puis, sur les quinze derniers kilomètres, son meilleur ami venu de Lille lui a fait la surprise de le rejoindre. « Après tout ce que j'avais traversé seul jusque-là, le voir arriver à ce moment précis m'a donné un énorme coup de boost. » À l'arrivée à Valence, famille et amis sont réunis pour l'accueillir. Un moment d'émotion qui donne tout son sens à l'aventure.

Avec quelques jours de recul, Aurélien retient surtout une leçon : « Cette aventure m'a appris que l'on est souvent capable de beaucoup plus que ce que l'on imagine. » Pour lui, il faut accepter les moments difficiles et continuer à avancer, même doucement, sans craindre de viser des objectifs qui paraissent trop grands.

Et s'il réfléchit déjà à de nouveaux défis, le traileur entend garder une chose en tête : « J'ai parcouru 190 kilomètres avec mes jambes, mais je ne les ai jamais parcourus seul. Cette aventure, je l'ai vécue avec ma copine, ma famille, mes amis et tous ceux qui ont cru en moi. »

Son message, lui, dépasse largement le cadre du trail : « Croyez en vous et donnez-vous les moyens. Parce qu'au final, les limites sont souvent celles que l'on se fixe nous-mêmes. »



Les tribunes — Libre expression

Expression du groupe majoritaire **"GARDONS LE CAP !"**

Mariages de complaisance : le Procureur de la République donne raison à Madame le Maire

Après de longs mois de combat et un véritable bras de fer pour faire entendre sa parole de Maire et d'officier d'état civil, Madame le Maire a été informée lundi 3 août par le Procureur de la République de sa décision de s'opposer au mariage entre une Française et un ressortissant tunisien en situation irrégulière. Il s'agit du deuxième mariage manifestement de complaisance auquel Madame le Maire s'est opposée.

Nous nous félicitons de cette décision qui vient confirmer les sérieux doutes exprimés quant à la sincérité de cette union. Elle constitue une reconnaissance du bien-fondé de la vigilance exercée par les maires dans le cadre de leurs missions d'officiers d'état civil et rappelle l'importance de prendre pleinement en compte les signalements effectués par les élus lorsqu'ils sont confrontés à des situations susceptibles de relever d'une fraude au mariage.

Cette évolution est également le résultat de la détermination de Madame le Maire, qui a poursuivi ses investigations alors même que la commune avait été contrainte par décision de justice de poursuivre la procédure de mariage. Les éléments qu'elle a portés à la connaissance de la Préfecture et du Parquet ont permis d'établir que l'on se trouvait bien face à un mariage de complaisance et que le futur époux se trouvait en réalité en situation irrégulière sur le territoire français, alors qu'une erreur d'identité avait conduit, dans un premier temps, les services de l'Etat à le considérer comme étant en situation régulière.

Nous réaffirmons enfin la nécessité de voir évoluer la législation afin que les maires ne soient plus contraints de célébrer des mariages impliquant des personnes en situation irrégulière sur le territoire français et disposent de moyens d'action à la hauteur de leurs responsabilités. Les maires doivent pouvoir faire entendre leur voix et être pleinement reconnus dans leur rôle d'officiers d'état civil et de défenseurs de l'intérêt général.

Marlène Mourier - Aurélien Esprit - Eliane Guillon - Florian Reverdy – Nathalie Jeany - Grégoire Robert Tafankejian – Sylvie Gharibian – Stéphan Teychonneau - Danièle Payan – Vincent Fugier – Camille Paoli - Mamadou Diallo – Maëli Dufresne - Tanguy Gerland – Célia Mangold – Benjamin Fraisse - Chantal Billiet - Paolino Tola - Rachel Vaque – William Rouchouze - Nancy Guiboud – Wahid Hamadouche - Martine Imbert - Alexandre Baillet – Rosaline Aslanian-Habrard

Expression du groupe d'Opposition **"AGIR POUR BOURG-LÈS-VALENCE"**

Arrêter les projets pharaoniques pour revenir à plus de proximité !

La ville a pris beaucoup de retard, et ce, depuis de nombreuses années : changements climatiques, dégradation des finances publiques, baisse des subventions, retards sur les travaux du quotidien… Il est grand temps de revenir à plus de modestie et à des projets utiles aux citoyens.

Depuis des années, nous défendons la réalisation de travaux et des investissements pour améliorer la vie quotidienne dans notre commune. Rénovation thermique des bâtiments municipaux, amélioration du cadre de vie, baisse des tarifs de cantine, rénovation des voiries, nouveaux équipements sportifs, renforcement de la sécurité, amélioration de l'offre de soins et arrêt de la bétonisation avec des constructions de partout…

L'équipe municipale est en place depuis plus de 12 ans. A présent, il est nécessaire de changer de cap, d'écouter les habitants et de répondre à leurs besoins.

Notre groupe « Agir pour Bourg-Lès-Valence » composé de 8 élu(e)s municipaux défend vos intérêts au conseil municipal et au quotidien.



Wilfrid Pailhès – Christiane Ranc – Frédéric Tremblay –
Maria Carlomagno – Denis Cluzel – Marie-Hélène Miramont – Bruno Roux – Valérie Bellemin



Hommage à Jeanne Claret

Disparue le 16 juillet dernier, quelques jours avant son 104e anniversaire, Jeanne Claret était une figure marquante de Bourg-lès-Valence. Profondément attachée à notre commune, elle avait consacré une grande partie de sa vie au Vieux-Bourg, où elle est née et a toujours vécu. Engagée dans la vie associative, notamment au sein de la Maison Pour Tous du Vieux Bourg et du Comité de jumelage, elle avait également accompagné avec fidélité les nombreux engagements de son époux, Joseph Claret, ancien Adjoint au Maire, délégué aux sports puis aux affaires sociales, dont le stade municipal porte le nom.

À l'ensemble de sa famille et de ses proches, l'équipe municipale adresse ses plus sincères condoléances.

Voyage à Nyons : partez à la découverte du « Petit Nice »

Inscrivez-vous pour participer à cette journée organisée jeudi 22 octobre prochain par le CCAS à destination de Nyons, ville classée parmi les plus beaux détours de France. Au programme : visite du marché, déjeuner au restaurant, visite d'un moulin et dégustation d'huile AOP de Nyons.

70€ par personne (comprenant le transport en car, le déjeuner boissons comprises et la visite guidée).

Infos et réservations > Laurence Philippot : 06 81 83 97 90



Rétablissement du dispositif « Stop pub »

Depuis 2022, une expérimentation du dispositif « Oui pub » était menée dans plusieurs communes de Drôme et d'Ardèche qui consistait à apposer un autocollant pour accepter de recevoir de la publicité dans sa boîte aux lettres. L'expérimentation ayant pris fin, le « Stop pub », précédemment en vigueur, est rétabli. L'autocollant à apposer sur sa boîte aux lettres pour refuser la publicité est à retirer en mairie.

État civil

Erratum : dans la rubrique d'état-civil de notre édition de juin, les noms de Gabie Rahme Savin (naissance) et de Jean-Claude De Rueda (mariage) étaient annoncés de manière erronée. Nous leur présentons toutes nos excuses ainsi qu'à leurs familles respectives.

NAISSANCES

Céline Sidi
Victor Kalita
Olympe Regnier
Safa Ameziane
Alma Mahjoub
Mahé Duchene
Ellie Billion

DÉCÈS

Djahida Sekkiou
Michaël Klein
Yvan Louviot
Gérard Charier
Jacqueline Urier
Michel François
Gilles Vidil
Emmanuelle Palermo
Raymond Terrasse
Christian Bret
Ali Saadouni
Jules Courriaud
Louis Gouriou
Béatrice Ludot
Miloud El Zaïdi
Jean-Pierre Le Cam
Dmitriy Samoilenko
Joseph Berthet
Marie Dezarnaud
Gérard Chazot
Gilbert Schoeser
Arlette Merlin
Christophe Lanneau
Nicole Estéoulle
Simone Kapikian
Suzanne Lizon
Géraldine Berthet
Geneviève Bourdi

MARIAGES

Samuel Faquin / Isabelle Ruggiero
Judicaël Restout / Marie-Laure Griot
Thomas Chabanne / Céline Goubier
Yannick Le Bihan / Laurence Marty
Riadh Khallef / Sarah Tabchiche
Barkev Mahseredjian / Alexia Tafankejian
Daniel Felix / Joëlle Staelen
Jean-Christophe Guinot / Valérie Todesco
Pascal Randolph / Jeanne Gédio
Jérémy Marconnet / Heidi Gomes

PARRAINAGES

Ava Falcheri

Forum des associations et des bénévoles 2026





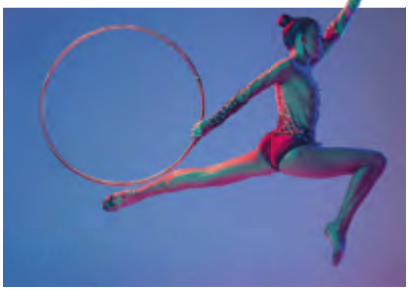
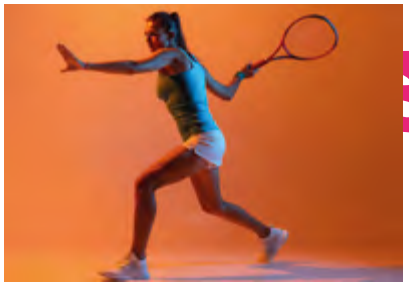
DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

10H - 17H30





HALLE DES SPORTS BEATRICE MANGOLD

VILLE DE BOURG-LES-VALENCE

Conception graphique : Direction de la communication - Mairie Bourg-lès-Valence